

Communiqué de presse

Evry, le 17 mars 2017

Convention Région - CCI d'Ile-de-France : Une reconnaissance du rôle et des compétences des CCI dans le développement économique des territoires !



Valérie Pécresse, Présidente de la Région Ile-de-France, **Didier Kling**, Président de la CCI de région Paris Ile-de-France, **Emmanuel Miller**, Président de la CCI de l'Essonne et **Jean-Robert Jacquemard**, Président de la CCI de Seine-et-Marne, ont signé ce **jeudi 16 mars 2017** une convention de **partenariat au service des entreprises, de la formation et de l'emploi**.

A travers les engagements pris – notamment pour augmenter le nombre d'apprentis et soutenir les initiatives innovantes en faveur des entreprises – **cette convention reconnaît pleinement le rôle et la capacité de la CCI Essonne à territorialiser la politique et les actions de développement économique engagées par la Région Ile-de-France !**

La convention s'articule autour de quatre axes principaux :

Investir dans la formation des jeunes et le développement de l'apprentissage

Chaque année, les CFA des CCI d'Île-de-France forment 12 940 apprentis, soit environ 16 % du nombre d'apprentis franciliens. La Région a souhaité, au moyen des contrats de performance des CFA, porter le nombre d'apprentis à **100 000 à l'horizon 2021**. Les CCI d'Ile de France s'engagent à former **3000 apprentis** supplémentaires sur la période, dont la majorité sera issue des niveaux 5,4 et 3. Un objectif ambitieux auquel **la CCI Essonne** apportera une large contribution, à travers notamment la **Faculté des Métiers**. Le plus grand CFA d'IDF s'engage en effet à former **500 apprentis supplémentaires à l'horizon 2021**. En ce sens, la création de la plateforme de formation « Usine du futur » devrait permettre l'accueil de 300 apprentis supplémentaires dès 2018.

Les CCI d'Ile de France et la Région renforceront également leur collaboration en matière de collecte de la taxe d'apprentissage, d'orientation professionnelle et d'enseignement supérieur. A travers l'organisation de la Nuit de l'orientation ou encore sa participation à la Semaine nationale de l'apprentissage, la CCI Essonne poursuivra ses actions afin de contribuer à la construction du **service public régional d'orientation**.

Développer la croissance des entreprises et des territoires

La Région et la CCI Paris Ile-de-France s'engagent à créer les conditions d'un partenariat renforcé entre Paris Region Entreprise (PRE), Paris Capitale Economique (PCE) et Paris Europlace. Cette alliance permettra d'accroître l'attractivité de l'Ile-de-France en y attirant les entreprises, les

investisseurs et les talents. Parallèlement, les CCI d'Ile-de-France s'engagent auprès de la Région pour augmenter le nombre d'entreprises exportatrices.

Ce partenariat sera également favorable à la croissance des entreprises, notamment les PME, en favorisant leur participation à des clubs et réseaux. En ce sens, d'ici 2018 la **CCI Essonne va lancer 13 groupes PLATO** sur le département afin de favoriser les coopérations entre dirigeants de PME et cadres de grandes entreprises mais aussi stimuler l'ancrage territorial des PME. Elle renforcera également les actions déjà mises en place pour accompagner les entreprises dans la **transition énergétique** (économie circulaire, Perf'énergie...) et la **transformation numérique**.

La région fait par ailleurs confiance aux CCI pour accompagner les entreprises dans leurs actions en matière **d'innovation**. Sur le territoire, la CCI Essonne renforcera son intervention dans ce domaine à travers le salon Techinnov, la convention d'open innovation DRIM'in Saclay ou encore Paris Saclay Invest (Convention de financement de start-up).

Se mobiliser en faveur de l'utilisation des fonds d'intervention européens pour les projets franciliens

La CCI Paris Ile de France intervient auprès de la Région en tant qu'organisme intermédiaire pour la gestion des fonds structurels européens. A ce titre, la Région lui avait confié pour la **période 2014-2020 près de 18 M€ de FSE et FEDER**. Ces crédits lui permettent de mettre en place des actions en faveur des jeunes en formation et des entreprises en développement. Compte tenu du niveau de performance de la CCI (62 actions en cours, 65 % de programmation des crédits), la Région lui confie 11 M€ de crédits supplémentaires par voie d'avenant qui sera signé en parallèle à cette convention.

Sur le territoire essonnien, ces fonds vont permettre à la CCI Essonne de mettre en place de **nouvelles actions au service des entreprises** (PLATO thématiques, Green Tech Meetings, Semaine du numérique...)

Favoriser la coopération en matière d'études

Les partenaires travailleront par ailleurs à la production d'études permettant de mieux apprécier les enjeux économiques de la région capitale. Ils participeront au **diagnostic territorial des 24 bassins** et à l'élaboration des mesures favorables leur développement. Des données, études économiques et enquêtes seront produites en collaboration avec leurs observatoires respectifs (IAU, CROCIS) pour assurer une connaissance fine à moyen terme de la dynamique économique du territoire francilien.

En ce sens, la CCI Essonne entend travailler sur les 4 bassins d'emploi « Porte Sud du Grand Paris », « Sud Essonne », « Versailles Saclay » et « Grand Orly Seine Bièvre ».

Par l'ensemble de ces engagements la Région et les CCI d'Ile de France témoignent durablement de leur engagement pour l'avenir des entreprises, de leurs salariés et des jeunes. Elles mobilisent leurs moyens pour apporter une réelle plus-value aux territoires, qui ont besoin d'écoles à leur service, d'entreprises dynamiques et innovantes, de perspectives favorables à la création de richesses.